



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

## Remplacement d'un montant de portillon abîmé

Suite à votre déclaration d'accident à votre assureur, celui ci désigne une entreprise de Serrurerie Métallerie qui constate les dégâts. Pour cette entreprise, le montant n'est pas réparable, la réparation s'effectue à l'entreprise.

### On Donne :

- Un plan du portillon à réparer
- Une documentation de plusieurs serrures.

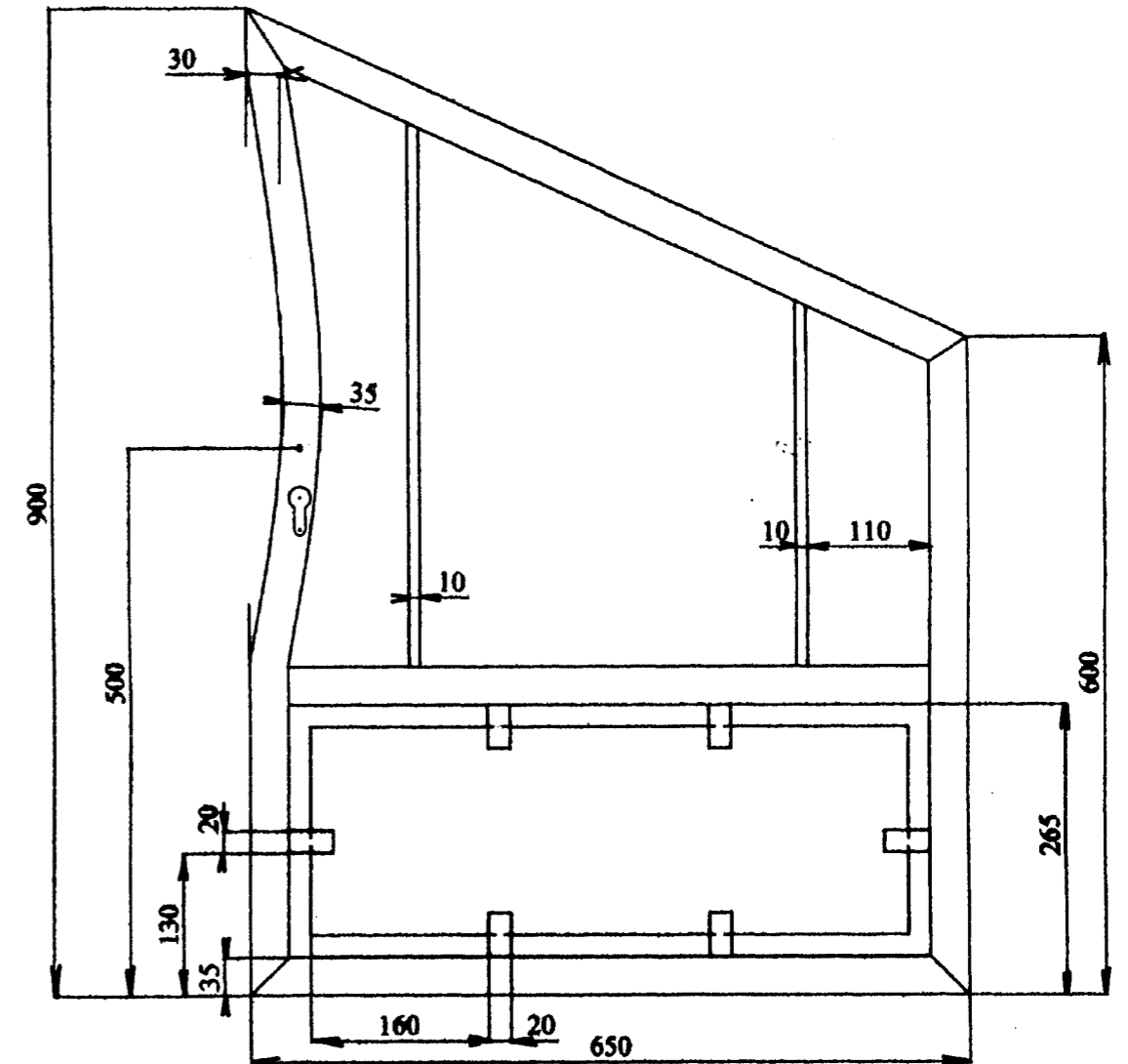
### On Demande :

- De rédiger les différentes opérations avec des détails que vous allez devoir effectuer pour le remplacement de ce montant complet.

### On Exige :

- Une rédaction claire du plan de l'action corrective à mener.

## Remplacement d'un montant de Portillon Abîmé



BREVET PROFESSIONNEL DE SERRURERIE METALLERIE		
SUJET NATIONAL SESSION 2002		EPREUVE THEORIQUE E3
DUREE 0H30	COEF 3	DOC 1/2



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.